



REPORTING GREEN BOND

Rapport d'allocation et d'impact

Décembre 2020

“ **L'émission du Green Bond s'inscrit dans le cadre d'un engagement plus global en faveur d'un développement durable et responsable.**

Des engagements et des actions concrètes qui ont été saluées par Vigéo Eiris en 2020 en attribuant à La Poste la meilleure note jamais accordée. Ce classement nous honore et nous encourage à poursuivre nos efforts pour un monde plus durable, car nous savons bien, en tant que postiers, que la terre est notre adresse à tous... ”

Philippe Wahl

Président-directeur général
du Groupe La Poste

À RETENIR



500 M€

levés lors de l'émission inaugurale d'obligations vertes de La Poste



104 investisseurs
dont **87 %**
d'investisseurs Green¹

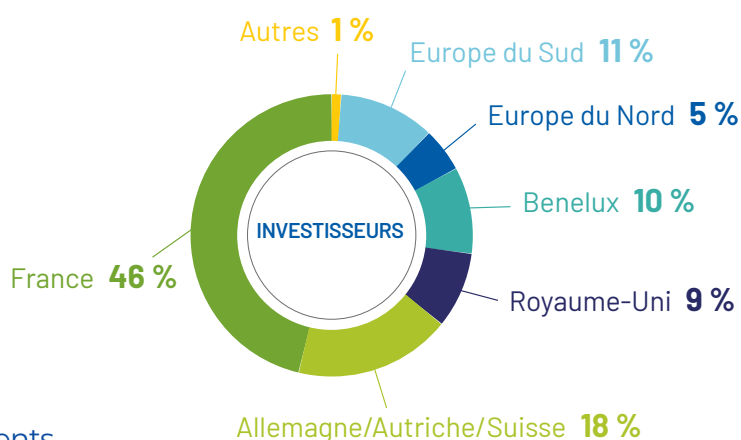


11 projets verts financés liés au transport propre, aux bâtiments verts et à l'énergie renouvelable



14 232

tonnes de CO₂ évitées²



Notations extra-financières du Groupe

vigeo eiris

N°1 dans le monde tous secteurs confondus

Score : 75/100 en fév. 2020 (72/100 en sept. 2017)

ISS ESG

1^{er} décile du secteur transport et logistique

Score : C+ Prime en nov. 2019 (C+ en nov. 2017)

SUSTAINALYTICS

Médium risk Fret aérien et logistique

Score : 20,1 en nov. 2019 (74 en janv. 2018)

CDP
DRIVING SUSTAINABLE ECONOMIES

Leadership Secteur intermodal & logistique

Score : A-CPD climate change en janv. 2020 (A en janv. 2019)

ecovadis

Platine En tant que fournisseur Top 1% sur 17 000 entreprises

Score : 78/100 en déc. 2019 (78/100 en sept. 2018)

International Post Corporation

N°1 des opérateurs postaux mondiaux

Score : 72,8/100 en oct. 2020 (95,8/100 en sept. 2019) sur 19 participants au niveau mondial

¹ Investisseurs Green = investisseurs disposant de fonds verts ou ISR spécifiques régis par des mandats verts stricts, membres de l'UNPRI (United Nations-supported Principles for Responsible Investment), de diverses initiatives d'investissements en faveur des transitions écologiques, des Green Bond Principles et de la CDP ; ou investisseurs alignés ou engagés sur des initiatives ISR spécifiques.

² Annuelles totales par rapport aux scénarios de référence

SOMMAIRE

| | | |
|----------|---|----|
| 1 | L'engagement sociétal du Groupe La Poste | 02 |
| 2 | Les éléments clés de l'émission | 06 |
| 3 | Le Framework du Green Bond, en bref | 07 |
| 4 | L'allocation de la totalité des fonds levés | 09 |
| 5 | Les impacts | 13 |
| 6 | Rapport de l'organisme tiers indépendant – KPMG | 19 |

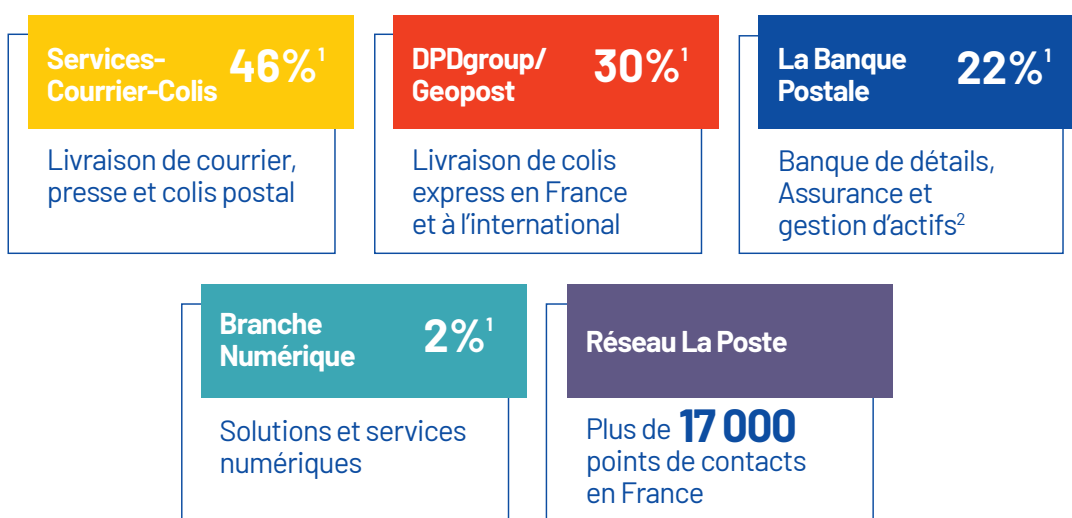


1 L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU GROUPE LA POSTE

Profil du Groupe

Le Groupe La Poste est un grand groupe de services multimétier, ayant généré en 2019 un chiffre d'affaires de 26,0 milliards d'euros et un résultat d'exploitation de 889 millions d'euros.

Regroupant plus de 249 000 collaborateurs, le Groupe est organisé autour de 5 branches d'activité :



21,6

milliards d'objets distribués par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires, colis et express)

30%

du chiffre d'affaires réalisés à l'international

Le Groupe La Poste contribue en tant qu'entreprise détenue par la Caisse des Dépôts (66%) et par l'Etat (34%) au développement de **politiques d'intérêt général**, qui constituent une composante essentielle de son identité.

À travers un engagement sociétal ancré dans sa culture et son histoire, La Poste favorise le maintien et l'amélioration des liens sociaux dans la société, notamment à travers **ses quatre missions de service public** :



le service universel postal,



le transport et la distribution de la presse,



la contribution à l'aménagement et au développement du territoire,



l'accessibilité bancaire.

Dans le cadre de son plan stratégique de développement, le Groupe s'engage et agit pour un monde plus durable. Au-delà de **l'accélération des transitions écologiques**, ses initiatives visent également à maintenir la cohésion sociale et territoriale et l'avènement d'un numérique éthique et responsable.

¹ Part des produits opérationnels du Groupe La Poste en 2019

² Le Groupe CNP Assurances est détenu à hauteur de 62,8% par La Banque Postale

La Poste, accélérateur de la transition écologique

Les défis environnementaux et sociétaux sont considérables. Ils sont à la fois porteurs de risques et révélateurs d'opportunités de développement et de transformations pour Le Groupe La Poste.

L'engagement sociétal du Groupe, dans lequel s'inscrit l'émission du Green Bond, répond à une triple exigence :

- agir en entreprise responsable et exemplaire, et mobiliser tous les collaborateurs pour réussir les transitions propres au Groupe (efficacité énergétique, mobilités douces, consommation raisonnée de ressources, numérique responsable...),
- accompagner les clients dans leurs transitions avec des services, des solutions et des modalités de financement adaptées à leurs projets,
- soutenir des initiatives et s'engager dans des collectifs et dans les territoires pour entraîner le changement dans la société.

La crise sanitaire et le confinement ont été riches d'enseignements. Face à l'essor inédit des livraisons de colis et aux préoccupations accrues des citoyens pour les sujets environnementaux, Le Groupe La Poste a continué d'assurer ses missions de service public et proposé des solutions innovantes pour faire face au caractère exceptionnel de la crise.

Il a poursuivi activement sa politique environnementale, articulée autour de :

- la conception d'offres à empreinte carbone réduite,
- le pilotage de l'ensemble des émissions du Groupe et leur réduction,
- la compensation volontaire de 100% des émissions résiduelles à l'échelle du Groupe.

En tant qu'acteur de la chaîne logistique et du financement de l'économie, Le Groupe La Poste a poursuivi activement sa démarche de transformation en agissant en acteur responsable, avec une approche durable de ses offres. Face à l'importance des enjeux pour la planète, Le Groupe La Poste a pris d'ambitieux objectifs RSE et contribue à 14 Objectifs de Développement Durable (ODD) sur les 17 définis par les États membres de l'Organisation des Nations unies.

Le tableau ci-après résume les principaux plans d'actions sur les 6 ODD étroitement liés à ce premier Green Bond.

ODD Principaux plans d'actions du Groupe La Poste



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous :

— l'ensemble des investissements en matière de rénovation énergétique est destiné à assurer la Qualité de Vie au Travail des collaborateurs et maintenir l'intégrité des prestations de services du Groupe.



Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et d'un coût abordable :

— approvisionnement de 100% d'électricité d'origine renouvelable pour 100% du parc immobilier géré par Poste Immo,
— évolutions en matière d'approvisionnement en énergies renouvelables (notamment photovoltaïque : 46 centrales photovoltaïques³ et 4 projets pilotes d'autoconsommation, déployés sur les sites du Groupe),
— financement des énergies renouvelables (prêts verts et développement de la gestion ISR).



Promouvoir une croissance économique soutenue partagée et durable, le plein-emploi :

— parmi les premiers employeurs en France, Le Groupe La Poste est particulièrement attentif à la pérennité des emplois, aux nombreux emplois soutenus par ses achats et aux dispositifs de santé sécurité au travail,
— La Poste a fait du développement des compétences et des possibilités d'évolution professionnelle pour tous les postiers, un axe majeur du volet RH de son plan stratégique, et se mobilise très largement en ce sens via des engagements ambitieux en termes de formation (80% des collaborateurs formés en 2019).



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation :

Sur son important parc immobilier, le Groupe a pour objectifs :

- la certification HQE/BREEAM des nouvelles constructions,
- la certification HQE Exploitation,
- le déploiement d'un Système de Management de l'Énergie, certifié ISO 50001 (premier périmètre de 196 immeubles certifiés par l'AFNOR en 2020).

³ dont la production électrique est destinée à être revendue à des tiers.

ODD

Principaux plans d'actions du Groupe La Poste



Travailler à la décarbonation des villes de demain afin de faire advenir de nouveaux modèles de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables,

au travers notamment :

- du déploiement d'Urby, marque de logistique urbaine responsable, sur une 1^{re} cible de 22 métropoles françaises,
- du verdissement de la flotte de distribution (le Groupe est à la tête d'un parc d'environ 16 000 véhicules électriques),
- de son engagement de livraison décarbonée dans les principales métropoles européennes (DPDgroup).



S'engager de façon ambitieuse face aux défis posés par le changement climatique et ses répercussions :

- un Groupe 100% neutre en carbone, dès l'année 2019,
- une nouvelle trajectoire à 2025 pour La Poste certifiée SBTi, qui vise un objectif global de réduction de 30 % des émissions sur les scopes 1, 2 et 3, avec deux sous objectifs :
 - ▶ 51 % sur les scopes 1 et 2 (flotte interne de véhicules et bâtiments), **objectif compatible avec le scénario de réchauffement de 1,5°C,**
 - ▶ 14 % sur le scope 3 (transports sous-traités principalement), **objectif compatible avec le scénario de réchauffement de 2°C.**

2 LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ÉMISSION

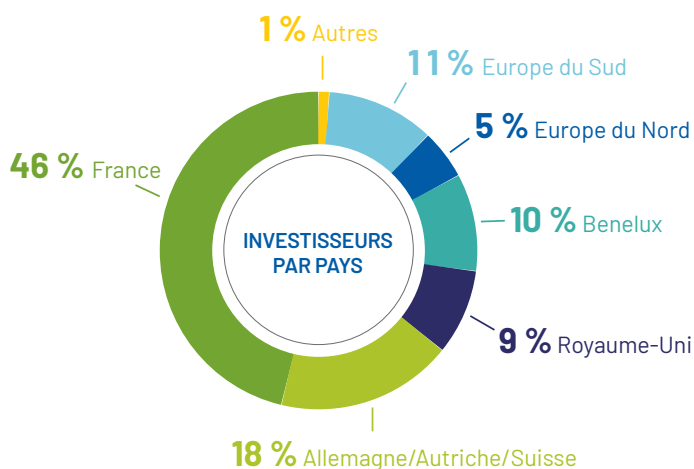
En novembre 2018, La Poste a émis avec succès son premier Green Bond et confirmé ainsi l'attractivité de sa signature et des projets « verts » qu'elle porte.

Sursouscrite plus de 4 fois, l'émission a été souscrite par **plus de 100 investisseurs** dont près de **90% d'investisseurs green**⁴.

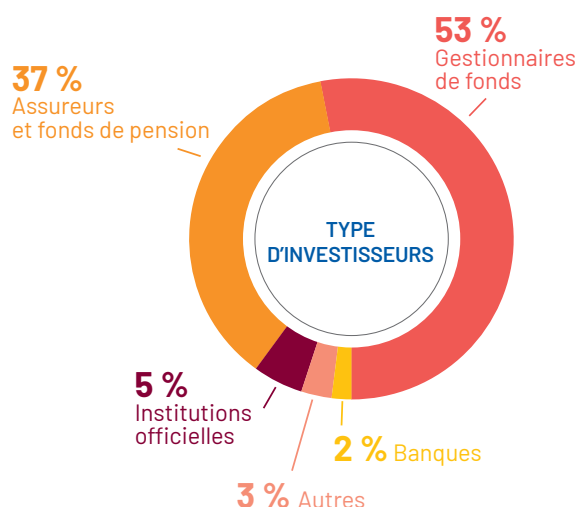
| | |
|-------------------|--|
| MONTANT | 500 MILLIONS € |
| MATURITÉ | 10 ANS |
| DATE D'ÉMISSION | 23 NOVEMBRE 2018 |
| COUPON | 1,45% |
| JOINT BOOKRUNNERS | CACIB, NATIXIS, DEUTSCHE BANK, ING, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE |
| PLACE DE COTATION | EURONEXT À PARIS |
| CODE ISIN | FR0013384567 |
| NOTATION | A (STABLE) S&P A+ (NEGATIVE) FITCH RATINGS |
| DOCUMENTATION | PROGRAMME EMTN |

Les Final Terms du Green Bond peuvent être consultés sur le site institutionnel du Groupe La Poste : <https://www.groupe-laposte.com/fr/dette>

Des investisseurs internationaux ont souscrit plus de la moitié des obligations



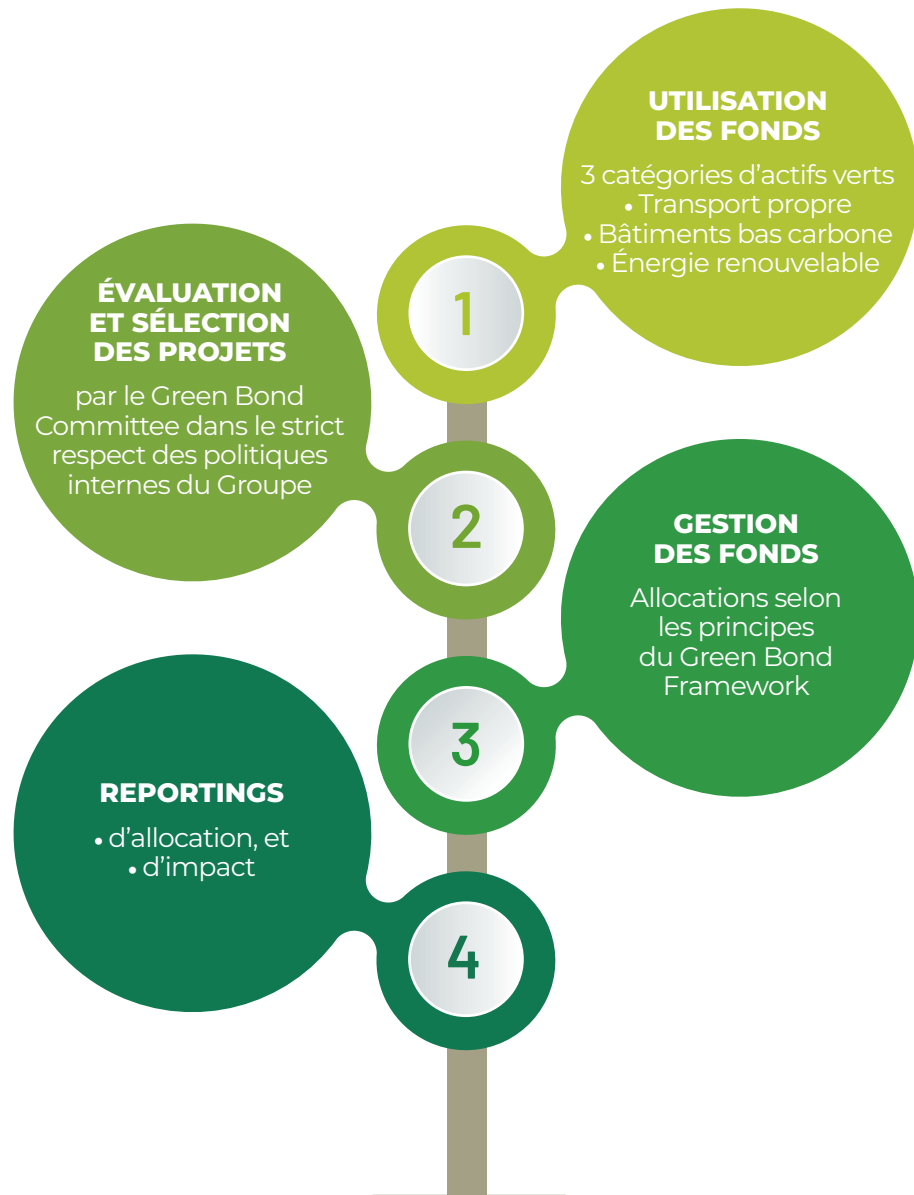
Les gestionnaires de fonds de pension et les assureurs ont apporté la majeure partie des fonds



⁴ Investisseurs Green = investisseurs disposant de fonds verts ou ISR spécifiques régis par des mandats verts stricts, membres de l'UNPRI (United Nations-supported Principles for Responsible Investment), de diverses initiatives d'investissements en faveur des transitions écologiques, des Green Bond Principles et de la CDP ; ou investisseurs alignés ou engagés sur des initiatives ISR spécifiques.

3 LE FRAMEWORK DU GREEN BOND, EN BREF

La rédaction du Framework est basée sur **les Green Bond Principles (GBP)** publiés par l'**International Capital Markets Association (ICMA)** en 2018 et en reprend les 4 thématiques-clés :



Le Framework et la Second-Party Opinion sont tous deux disponibles sur le site institutionnel du Groupe La Poste : <https://www.groupelaposte.com/fr/dette>.



Le Framework a fait l'objet d'une Second-Party Opinion indépendante réalisée par l'agence de notation extra-financière Sustainalytics en date du 31 octobre 2018 :

« **Le Framework du Groupe La Poste est crédible et impactant et aligné avec les Green Bonds Principles 2018 de l'ICMA** »

Trois catégories d'investissement

Catégorie de projet

Critère d'éligibilité



▶ **Véhicules électriques** (2, 3 et 4 roues) et toute infrastructure favorisant l'utilisation de solutions de transport à faible émission, ie **location de batteries**



▶ **Bâtiments tertiaires** : nouvelles constructions et/ou rénovation de bâtiments existants (en France ou en Europe) avec les labels suivants :

- BBC Effinergie +
- HQE Excellent ou au-dessus
- BREEAM Very Good ou au-dessus
- LEED Gold ou au-dessus

▶ **Bâtiments industriels** : nouvelles constructions et/ou rénovation de bâtiments existants dont les diagnostics de performance énergétique (DPE/EPC) sont aux niveaux minima suivants :

- France (B),
- Pays-Bas (A+),
- Royaume-Uni (B)
- Belgique (E70 ou mieux)



▶ **Équipement pour la génération d'énergie photovoltaïque solaire** sur site

Une gouvernance dédiée : le Comité Green Bond

Le Comité Green Bond se réunit sur une base biannuelle et se compose de représentants de la Direction financière et du développement, de la Direction de l'engagement sociétal, et des Branches et filiales détentrices des actifs à financer (GeoPost, VehiPoste, Poste Immo, Services-Courrier-Colis).

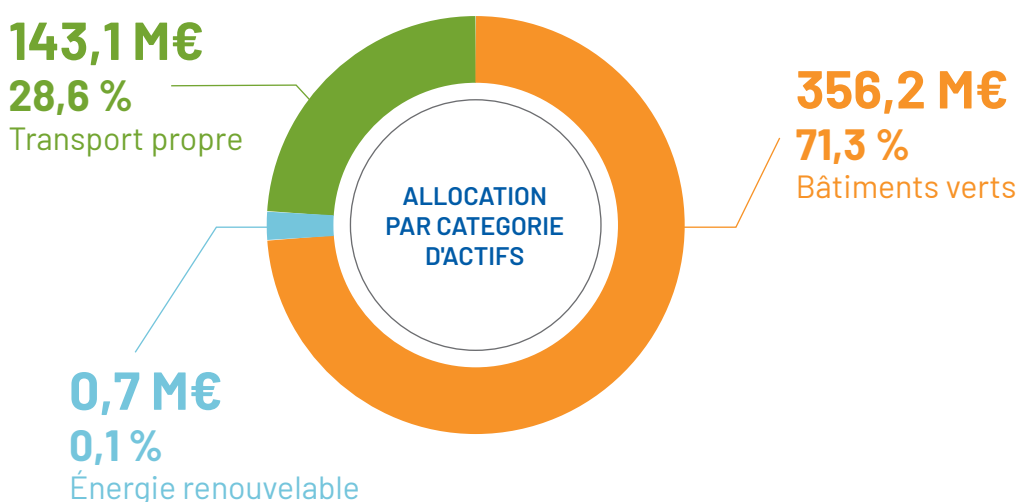
Il a pour mission de se prononcer sur l'éligibilité des actifs selon les critères d'éligibilité définis dans le Framework et le cas échéant, de décider par quels nouveaux actifs éligibles remplacer des actifs en fin de vie financés par les fonds issus du Green Bond.

4 L'ALLOCATION DE LA TOTALITÉ DES FONDS LEVÉS

Conformément aux engagements pris dans le Green Bond Framework, Le Groupe La Poste présente son second reporting d'allocation des fonds par catégorie d'actif et par projet.

À fin octobre 2020, la totalité des fonds levés dans le cadre de l'émission du Green Bond, soit 500 M€, a été allouée.


308 millions d'euros ont été consacrés à des projets de refinancement et 192 millions d'euros à des projets de financement.




Le transport propre

| Icone | Nom | Montant financé (en M€) | | Montant Total (en M€) | Caractéristiques techniques | |
|--------------|---|-------------------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------------|--|
| | | De 01/2017 à 06/2019 | De 07/2019 à 10/2020 | | | |
| | VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VEL) y.c véhicules à faible émission de GES | 3R / 4R électriques | 98,2 | 19,4 | 117,7 | <ul style="list-style-type: none"> . STABYS (LIGIER) : 3R électrique . QUADEOS : 4R Léger électrique . Renault Master ZE : 4R électrique . Renault Kangoo ZE : 4R électrique |
| | LOCATION DE BATTERIES POUR VEL | Location de batteries pour 3R et 4R | 16,6 | 8,7 | 25,4 | Technologies de batteries sollicitées : <ul style="list-style-type: none"> . Renault ZE Kangoo : Lithium/ ion 33 kWe depuis mi-2018 ; 22 kWe avant . Renault ZE MASTER : Lithium/ ion 33 kWe . Stabys : Lithium LiFePO4 3,8 kWe . Quadeos : Lithium/ ion 9,4 kWe |
| TOTAL | | | 114,9 | 28,2 | 143,1 | |

Les bâtiments verts

|  | Nom | Montant financé (en M€) | | Montant Total (en M€) | Caractéristiques techniques : certification sur le bâti |
|---|---|-------------------------|----------------------|-----------------------|---|
| | | De 01/2017 à 06/2019 | De 07/2019 à 10/2020 | | |
| BÂTIMENTS TERTIAIRES | La Poste du Louvre (France, Paris) | 84,6 | 48,7 | 133,3 | . HQE : Excellent . BREEAM : Very Good . LEED : Gold |
| | Village La Poste (France, Région Marseille) | 24,4 | 8,5 | 32,9 | . HQE : Excellent . BREEAM : Very Good . Effinergie : Rénovation . BDM : Or |
| | Village La Poste (France, Région Lyon, Hôtel des Postes) | 2,1 | 4,1 | 6,2 | . HQE : Excellent . HQE BD : très performant . BREEAM : Very Good . Label HPE : Rénovation |
| | Musée La Poste (France, Paris) | 11,9 | 3,9 | 15,8 | . HQE : Excellent . Effinergie : Rénovation |
| | Lemnys II (France, Paris) | 96,9 | 8,1 | 104,9 | . HQE : Exceptionnel . BREEAM : Excellent . BEPOS EFFINERGIE 2013 |
| BÂTIMENTS INDUSTRIELS | Hub-dépôt Le Coudray - Montceaux (France, Région Essonne) | 26,8 | 11,6 | 38,4 | . DPD FRA : niveau B en économie d'énergie (étiquette Energie) et niveau A pour la réduction des GES (étiquette Climat) |
| | Hub-Dépôt Best (Pays-Bas, Eindhoven) | 23,3 | 1,4 | 24,7 | . DPD NL : niveau A+ en économie d'énergie (surfaces offices) |
| TOTAL | | 270,0 | 86,3 | 356,2 | |

L'énergie renouvelable

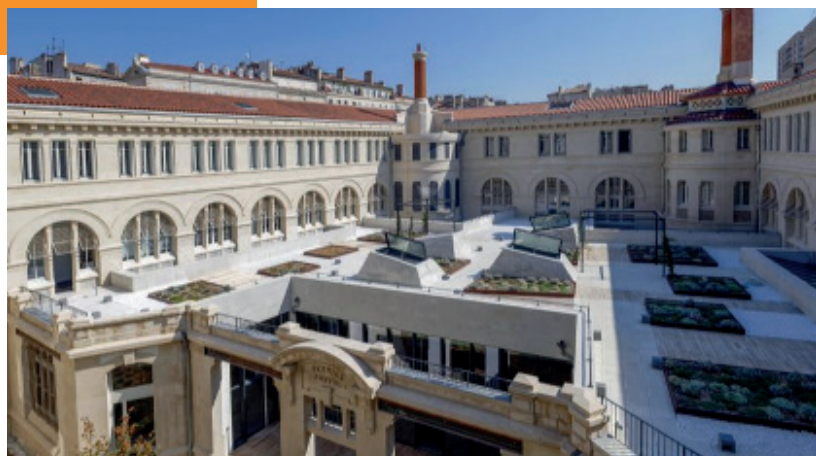
|  | Nom | Montant financé (en M€) | | Montant Total (en M€) | Caractéristiques techniques |
|---|---|-------------------------|----------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | | De 01/2017 à 06/2019 | De 07/2019 à 10/2020 | | |
| ÉNERGIE RENOUVELABLE | Centrale solaire PV Lemnys II (France, Paris) | 0,64 | 0 | 0,64 | . Puissance installée : 243 kWc |
| | Centrale solaire (France, Magny les Hameaux) | 0,05 | 0 | 0,05 | . Puissance installée : 6 kWc |
| TOTAL | | 0,7 | 0 | 0,7 | |

La vérification de l'allocation des fonds conformément aux critères d'éligibilité des projets est réalisée par KPMG, agissant en tant qu'Organisme Tiers Indépendant, et dont le rapport est disponible en section 6.

Focus sur 3 projets emblématiques



Village La Poste - Marseille



Bornes de rechargement

pour vélos à assistance électrique et trottinettes électriques

52 m²

de parking vélo



Biodiversité : création de **235 m²** d'espaces verts et entretien écologique prévu.

Caractéristiques du bâtiment

Livraison : **T3 2020** | Superficie de : **12 190 m²**

10 500 m²

de surface seront rendus grâce au regroupement de 410 collaborateurs du Groupe sur ce site unique (dont 9 400 m² patrimoniaux et 1 100 m² locatifs)

Plus de **5%** des surfaces seront dédiés à des **espaces de co-working ouverts à des tiers**

Performance énergétique :

- isolation de l'enveloppe : menuiseries bois avec protections solaires,
- chaudières à condensation,
- éclairage 100% Led.



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plateforme DPD France - Le Coudray-Montceaux



Éclairage 100% Led

Bassins de récupération d'eau de pluie

Entretien des espaces verts

— Éco-pâturage et ruches



Caractéristiques du bâtiment

Livraison : **Octobre 2020**

Superficie entrepôt de : **21 657 m²** | Superficie bureaux de : **3 174 m²**

Aéroport à proximité **Orly**
Autoroute **A6**

114 portes de débarquement
76 quais de chargement
25 000 colis traités/heure



Région Île-de-France - Sud-Est Parisien

Parc de véhicules électriques Renault Master ZE



Caractéristiques du véhicule

Parc :

75 unités à fin octobre 2020

Distance moyenne parcourue
par tournée **40 km**

Capacité d'emport

10 m³



5 LES IMPACTS

Méthodologie

Afin d'évaluer l'**impact carbone** des projets financés, Le Groupe La Poste a mandaté le cabinet de conseil Carbone 4.

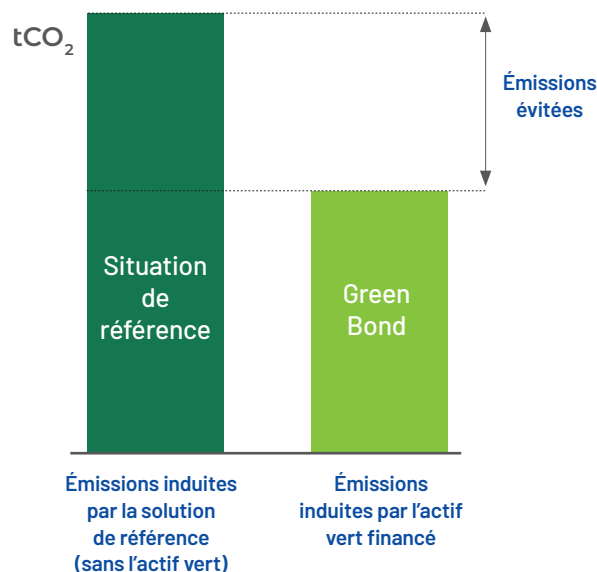
La méthodologie utilisée, basée sur le référentiel international **GHG Protocol**, développé par le *World Resources Institute* et le *World Business Council for Sustainable Development*, a pour objectif de refléter au mieux l'impact carbone des actifs financés, en se basant sur l'analyse du cycle de vie des actifs financés.

L'estimation des émissions évitées, en tonnes de CO₂ équivalent sur une année, repose sur la comparaison :

- entre des émissions induites par les projets financés par le Green Bond, et
- des émissions théoriques induites dans une situation de référence réaliste dans laquelle ces projets n'auraient pas été réalisés.

Sauf mention contraire, les facteurs d'émission utilisés proviennent de la Base Carbone® de l'ADEME.

Émissions évitées par le Green Bond :
Différence entre les émissions induites
de la situation de référence et de l'actif vert financé.





La méthode de calcul des émissions évitées liées aux projets de rénovation consiste à comparer la situation avant et après le projet :

- Les émissions associées aux consommations énergétiques (i.e. à l'usage) du bâtiment sont comparées avant et après rénovation,
- Les émissions liées à la construction des éléments de rénovation sont évaluées selon une approche basée sur l'analyse du cycle de vie des actifs.

Les données et sources pour l'équipement et l'installation des actions de rénovation proviennent de la base INIES.

Cette base permet l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments sur leur cycle de vie en regroupant les Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) pour les produits de construction et les Profils Environnementaux Produits (PEP) pour les équipements des bâtiments ainsi que des valeurs par défaut et des données conventionnelles de service mises à disposition par l'État.

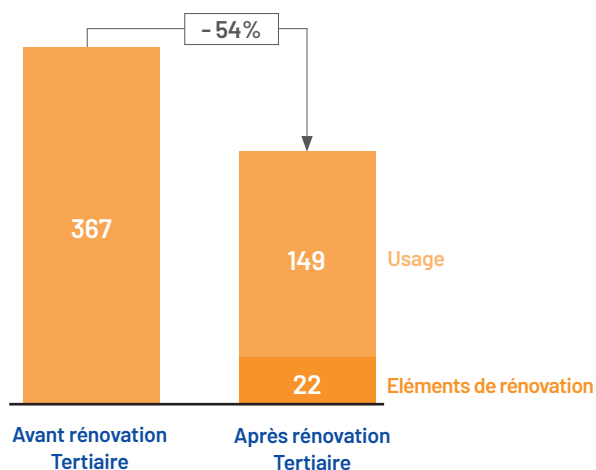
À la suite de cette analyse, un facteur correctif est appliqué aux résultats, afin de prendre en compte le fait qu'une partie seulement du bâtiment vient effectivement remplacer un bâtiment existant et donc réduire les émissions. L'autre partie du bâtiment étant considérée comme venant s'ajouter au parc existant, aucune émission évitée ne lui est attribuée.

Pour les bâtiments logistiques neufs, la même méthode est appliquée. Seules les valeurs de référence diffèrent :

- Les émissions associées aux consommations énergétiques du bâtiment financé sont comparées à la moyenne du parc logistique français (source : OID).
- Pour la construction du bâtiment, des ratios du secteur logistique ont été utilisés (source : ADEME).

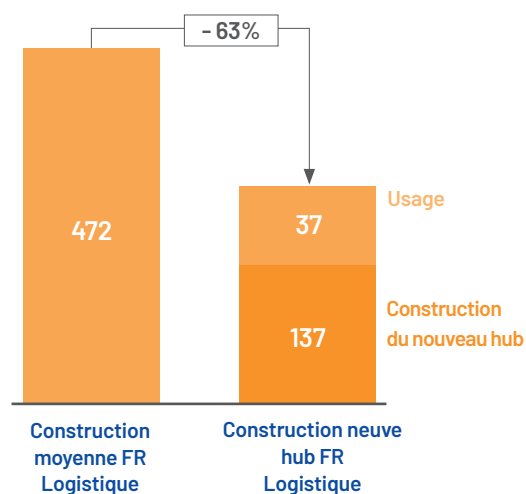
Application à un bâtiment tertiaire rénové du Groupe La Poste :

Empreinte carbone du bâtiment tertiaire rénové
Village La Poste à Marseille avant et après rénovation
(en tCO₂e/an)




Application à un bâtiment logistique neuf du Groupe La Poste (avant application du facteur correctif) :

Empreinte carbone d'un hub neuf situé en France
(Le Coudray-Montceaux) par rapport à la moyenne parc logistique (en tCO₂e/an)



Résultats agrégés

|  | Indicateurs Climat | À fin 10/2020 | |
|---|---|------------------------------------|---|
| | | Surfaces cumulées | Valeurs |
| BÂTIMENTS TERTIAIRES | <p>Pourcentage d'amélioration de la performance carbone des actifs par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales liées à la performance énergétique des bâtiments, par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales liées à la performance énergétique des bâtiments, par rapport au scénario de référence par million d'euros investi</p> | <p>77 822 m²</p> | <p>55 %</p> <p>1 053 tCO₂e/an</p> <p>4 tCO₂e/an/M€</p> |
| BÂTIMENTS LOGISTIQUES | <p>Pourcentage d'amélioration de la performance carbone des actifs par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales liées à la performance énergétique des bâtiments, par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales liées à la performance énergétique des bâtiments, par rapport au scénario de référence par million d'euros investi</p> | <p>50 559 m²</p> | <p>48 %</p> <p>292 tCO₂e/an</p> <p>5 tCO₂e/an/M€</p> |



L'impact carbone des véhicules et des batteries financés est évalué sur l'ensemble de leur durée de vie, de la fabrication à la fin de vie, pour ensuite être ramené à une année d'usage.

Afin de comparer les émissions d'usage des véhicules électriques 3 roues ou 4 roues financés par le Green Bond à celles du véhicule thermique remplacé, les hypothèses suivantes ont été prises :

- les véhicules électriques financés (3 roues ou 4 roues) viennent systématiquement remplacer un véhicule 4 roues diesel dans le parc de véhicule de La Poste,
- 1 km parcouru en véhicule électrique vient directement remplacer un km parcouru par son contrefactuel thermique (le passage à l'électrique n'induit donc ni une hausse, ni une baisse des km parcourus).

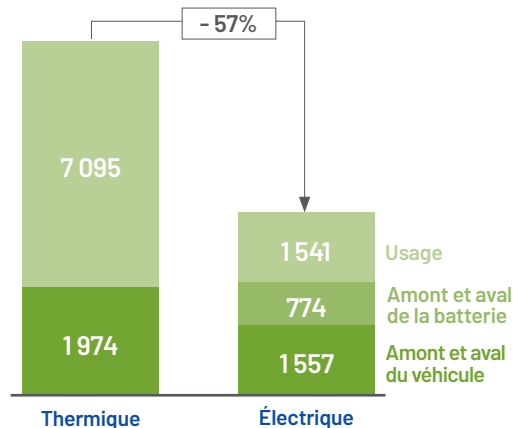
Ces hypothèses sont issues d'une analyse de l'évolution de la flotte du Groupe et de son usage sur les dernières années.

Les données utilisées pour le calcul de la fabrication et la fin de vie des véhicules électriques et thermiques sont issues de l'étude pour la Fondation Nature Homme (FNH) et le European Climate Foundation (ECF) de 2017, de la base de calculs des équipes de Renault avec le logiciel ACV GaBi.

Application à deux types de véhicules financés :

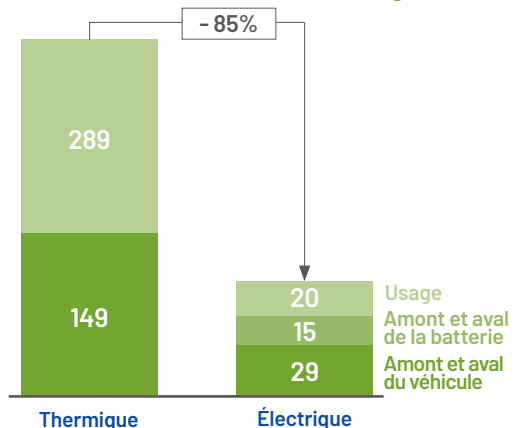
1/ les Kangoo ZE équipés de batteries 33 kWh et les Renault Master ZE

Empreinte carbone de la flotte par rapport à un usage identique par des véhicules 4-roues au diesel (en tCO₂e/an)

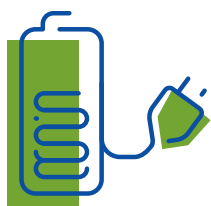


2/ les Quadeo

Empreinte carbone de la flotte par rapport à un usage identique par des véhicules 4-roues au diesel (en tCO₂e/an)



Les données utilisées pour l'utilisation des différents types de véhicules proviennent de la Base Carbone de l'ADEME sur les facteurs d'émissions liés aux différents vecteurs énergétiques du transport.




Cas des batteries isolées

Chaque véhicule financé par le Green Bond est équipé d'une batterie, elle-même financée par le Green Bond.

De plus, certaines locations de batteries financées par le Green Bond vont équiper des véhicules acquis hors Green Bond. Pour ces batteries, a été pris en compte uniquement l'impact des actifs qui relèvent du périmètre de financement.

Ainsi, il a été considéré qu'une batterie contribue à éviter une part des émissions évitées par un véhicule électrique dans sa globalité. Ce pourcentage est déterminé par allocation économique, i.e. grâce au ratio entre la valeur économique de la batterie concernée et la valeur économique du véhicule complet.

Résultats agrégés

|  | Indicateurs Climat | À fin 10/2020 | |
|---|--|---------------------|--|
| | | Nombre de véhicules | Valeurs |
| VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VEL) y.c. véhicules à faibles émissions de GES | <p>Nombre de km totaux parcourus sur une année par les véhicules financés (hors batteries)</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales des véhicules (hors batterie), par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales, par rapport au scénario de référence par million d'euros investi</p> | 8 931 | <p>68,4 millions de km</p> <p>10 002 tCO₂e/an</p> <p>85 tCO₂e/an/M€</p> |
| LOCATION DE BATTERIES POUR VEL | <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales des batteries, par rapport au scénario de référence</p> <p>Émissions de CO₂ évitées annuelles totales, par rapport au scénario de référence par million d'euros investi</p> | 6 946 | <p>2 883 tCO₂e/an</p> <p>114 tCO₂e/an/M€</p> |

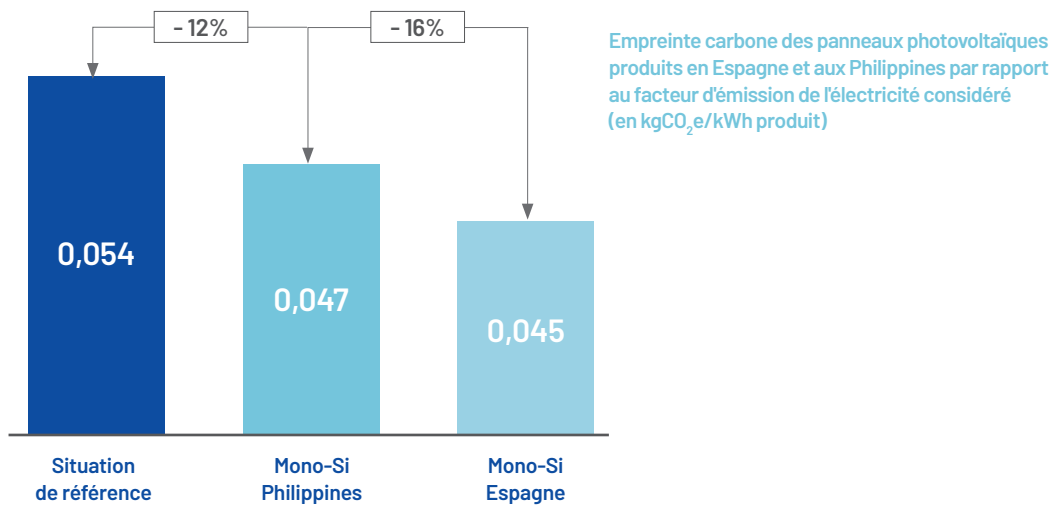


L'impact carbone des panneaux photovoltaïques prend en compte les émissions liées à la fabrication et la fin de vie des panneaux, en fonction de leur provenance.


Les données utilisées pour les calculs de fabrication et de fin de vie des panneaux photovoltaïques sont issues de l'étude de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.

L'intensité carbone de l'électricité remplacée est calculée selon la méthode de référence OMBM, appliquée à la France.

Pour les panneaux financés par Le Groupe La Poste provenant d'Espagne ou des Philippines, les niveaux de performance carbone sont les suivants :



Résultats agrégés

|  ÉNERGIE RENOUVELABLE | Indicateurs climat | À fin 10/2020 | |
|---|--|---------------------|------------------------------|
| | | Puissance installée | Valeurs |
| | Émissions de CO ₂ évitées annuelles totales des PV, par rapport au scénario de référence | 249 kWc | 1,7 tCO ₂ e/an |
| | Émissions de CO ₂ évitées annuelles totales, par rapport au scénario de référence par million d'euros investi | | 2,4 tCO ₂ e/an/M€ |

6 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT – KPMG

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

LA POSTE S.A.

**Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations
publiées dans le rapport « Reporting Green Bond - Rapport d'allocation
et d'impact - Décembre 2020 » relatif à l'émission obligataire « Green
Bond » du 23 novembre 2018**

La Poste S.A.
9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex 15

Ce rapport contient 6 pages

La Poste S.A.

Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations publiées dans le rapport « Reporting Green Bond - Rapport d'allocation et d'impact - Décembre 2020 » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en réponse à votre demande, nous avons effectué des travaux visant à nous permettre d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations mentionnées ci-après (les « **Informations vérifiées** ») figurant dans le rapport « Reporting Green Bond (rapport d'allocation et d'impact) Décembre 2020 » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018 (le « **Reporting annuel** ») ont été présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel défini ci-après.

Ce **Référentiel** est composé des documents suivants :

- le « Green Bond Framework » développé par Le Groupe La Poste (le « **Groupe** ») pour l'émission du Green Bond et repris dans la « Second Party Opinion » délivrée par l'agence Sustainalytics avant l'émission du Green Bond, disponibles sur le site internet du Groupe¹ ; et
- les procédures de reporting développées par le Groupe pour la production du Reporting annuel.

Responsabilité de la Direction relative aux Informations vérifiées

La Direction du Groupe est responsable de l'établissement du Reporting annuel incluant les Informations vérifiées présentées dans le tableau ci-après, conformément aux méthodes et processus décrits dans le Référentiel, à partir :

- des livres comptables ayant servi à l'établissement des comptes consolidés du Groupe relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2019 et des comptes consolidés condensés semestriels du Groupe au 30 juin 2020 (les « **Comptes** ») ;
- des données extra-financières collectées et calculées par le Groupe ;
- du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de ces informations de sorte qu'elles ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

¹<https://www.groupelaposte.com/en/financial-debt> (section Green Bonds)

La Poste S.A.

Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations publiées dans le rapport « Reporting Green Bond (rapport d'allocation et d'impact) » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018

| INFORMATIONS VÉRIFIÉES | PARTIE DU REPORTING ANNUEL | PARTIE DU RÉFÉRENTIEL |
|---|--|--|
| La conformité des projets avec les critères d'éligibilité du Green Bond | 4. L'allocation de la totalité des fonds levés – pages 9 à 12 : - § Catégorie « bâtiments verts » - § Catégorie « transport propre » - § Catégorie « énergie renouvelable » | § 4.1 Liste des indicateurs financiers d'allocation par Grande catégorie du Green Bond, et sous-catégorie (critère d'éligibilité) - pages 10 à 11 |
| L'allocation des fonds levés lors de l'émission aux projets éligibles | | |
| La description de la politique de gestion des fonds | | § 4.4 Volet reporting placement des fonds non alloués au projet - page 12 |

Indépendance et contrôle qualité

Nous appliquons la norme internationale ISQC1² et avons à ce titre mis en place un système de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Nous avons respecté les règles d'éthique et d'indépendance du *Code of Ethics for Professional Accountants* (code de déontologie des professionnels comptables) émises par l'*international Ethics Standards Board for Accountants*.

² ISQC1 – Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen limité, ainsi que d'autres missions d'assurance et de services connexes.

La Poste S.A.

Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations publiées dans le rapport « Reporting Green Bond (rapport d'allocation et d'impact) » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018

Notre responsabilité

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les Informations vérifiées sur la base de nos travaux. Nous avons conduit nos travaux selon la norme internationale ISAE 3000³. Cette norme requiert de notre part de planifier et de réaliser nos travaux en vue d'obtenir une assurance modérée que ces informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel à partir des livres comptables ayant servi à l'établissement des Comptes du Groupe et à partir de données extra-financières.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- les critères d'éligibilité des projets, validés dans la « Second Party Opinion » délivrée par l'agence Sustainalytics avant l'émission du Green Bond ;
- l'utilisation des fonds alloués aux projets éligibles postérieurement à leur allocation ;
- les indicateurs d'impact extra-financiers communiqués dans le Reporting annuel.

Nos travaux ne portent que sur les Informations vérifiées et non sur l'ensemble des informations qui composent le Reporting annuel.

Nature et étendue des travaux

Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel ainsi que de l'évaluation des risques que les Informations vérifiées comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Informations vérifiées afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une conclusion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

³ ISAE 3000 – *International Standard on Assurance Engagements other than audits or reviews of historical financial information.*

La Poste S.A.

Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations publiées dans le rapport « Reporting Green Bond (rapport d'allocation et d'impact) » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations vérifiées, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, les personnes responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des orientations en matière de développement durable et des impacts environnementaux liées à l'activité du Groupe et des actions ou programmes qui en découlent ;
- apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
- vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations vérifiées et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations vérifiées ;
- vérifier la correcte application des procédures de reporting et mettre en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives, notamment :
 - les critères retenus pour identifier et retenir les projets éligibles auxquels ont été alloués les fonds avec les critères d'éligibilité du Référentiel, validés dans la « Second Party Opinion » délivrée par l'agence Sustainalytics ;
 - le montant des fonds alloués aux projets éligibles, au 31 octobre 2020, avec la comptabilité ou les éléments sous-tendant la comptabilité ayant servi de base respectivement à l'établissement des Comptes, et à l'établissement du reporting sur la période du 30 juin 2020 au 31 octobre 2020 ;
- vérifier le montant des fonds alloués, au 31 octobre 2020, ventilés par catégories de projets éligibles ;
- vérifier le suivi et la gestion des fonds non alloués entre la date de l'émission et le 31 octobre 2020 en rapprochant les mouvements avec les données des pièces justificatives ;
- mettre en œuvre des procédures analytiques sur les Informations vérifiées et contrôler, sur la base de sondages, les calculs, ainsi que leur cohérence et leur concordance avec les informations figurant dans le Reporting annuel.

La Poste S.A.

Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations publiées dans le rapport « Reporting Green Bond (rapport d'allocation et d'impact) » relatif à l'émission obligataire « Green Bond » du 23 novembre 2018

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations vérifiées ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations vérifiées, à savoir :

- la conformité des projets figurant au paragraphe « 4. L'allocation de la totalité des fonds levés » – pages 9 à 12 avec les critères d'éligibilité définis par le Groupe dans son « Green Bond Framework » ;
- l'allocation des fonds levés lors de l'émission aux projets éligibles figurant au paragraphe « 4. L'allocation de la totalité des fonds levés » – pages 9 à 12 ;
- la description de la politique de gestion des fonds figurant au paragraphe « 4. L'allocation de la totalité des fonds levés » – pages 9 à 12 ;

sont présentées dans le Reporting annuel, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris La Défense, le 10 Décembre 2020

KPMG S.A.

Anne Garans
Associée
Sustainability Services

Eric Amato
Associé

ECOLOGIC

Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS PARIS - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS CEDEX 15


LE GROUPE LA POSTE

DIRECTION FINANCIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT
9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75757 PARIS CEDEX 15
Tél. : +33 (0)1 55 44 00 00
www.groupelaposte.com

Création : PRC HDF_2020-2021_10/20